

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes sur avis favorable de la Commission Relations Internationales.

- 1 176 F au Foyer socio-éducatif du Lycée Victor Hugo pour l'accueil de 14 élèves de Fribourg (Allemagne) du 27 avril au 4 mai 1998 (échange scolaire).

- 1 692 F au Foyer socio-éducatif du Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 24 élèves à Grosseto (Italie) du 4 au 14 mars 1998 (échange scolaire).

- 2 035 F au Foyer socio-éducatif du Lycée Pergaud pour le déplacement de 28 élèves à Böblingen (Allemagne) du 23 au 29 avril 1998 (échange scolaire).

- 2 000 F au Foyer socio-éducatif du Lycée Pergaud pour le déplacement de 18 élèves à Egersund (Norvège) du 19 au 27 février 1998 (échange scolaire).

- 4 000 F au Foyer socio-éducatif du Lycée Victor Hugo pour le déplacement de 30 élèves à Nasaud (Roumanie) du 19 au 30 avril 1998.

- 1 400 F au Foyer socio-éducatif du Lycée Professionnel Montjoux pour l'accueil de 10 élèves de Dewsbury (Angleterre) du 1^{er} au 14 février 1998 (échange scolaire).

Les subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 12 303 F, sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.06.6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.